

23.09.2015 - 16:51 Uhr

La Société Suisse des Entrepreneurs est déçue: Le Conseil des Etats laisse passer le plus grand potentiel énergétique de Suisse

Zurich (ots) -

C'est avec une grande déception que la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) a pris acte de la décision du Conseil des Etats, qui supprime de la Stratégie énergétique 2050 les déductions fiscales pour les assainissements énergétiques et les constructions de remplacement. Ce faisant, la petite Chambre fait perdre le potentiel de réduction de la consommation d'énergie qui est vraiment le plus élevé en Suisse.

En Suisse, la moitié de l'énergie consommée concerne les immeubles. Si l'on rénoverait tout le parc immobilier selon l'état actuel de la technique, les économies en énergie correspondraient à peu près au double du courant produit par toutes les centrales nucléaires de notre pays. Si tous les immeubles étaient substitués par des constructions de remplacement, les économies équivaldraient même au triple de la production de courant par ces centrales.

Il est évident qu'il n'est pas possible d'assainir tout le parc immobilier. Mais les calculs mettent en évidence l'énorme potentiel inexploité qui permettrait d'accroître l'efficacité énergétique dans le secteur des immeubles. Compte tenu de la quote-part d'assainissements, qui n'est que de 0,9%, et d'une quote-part de constructions de remplacement à hauteur de 0,16%, une aide sous forme de déductions fiscales est urgente. Il est donc incompréhensible que le Conseil des Etats ait accordé une plus grande importance aux réserves émises par les cantons focalisés sur leurs propres intérêts qu'à l'efficacité énergétique.

Contact:

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100778219> abgerufen werden.